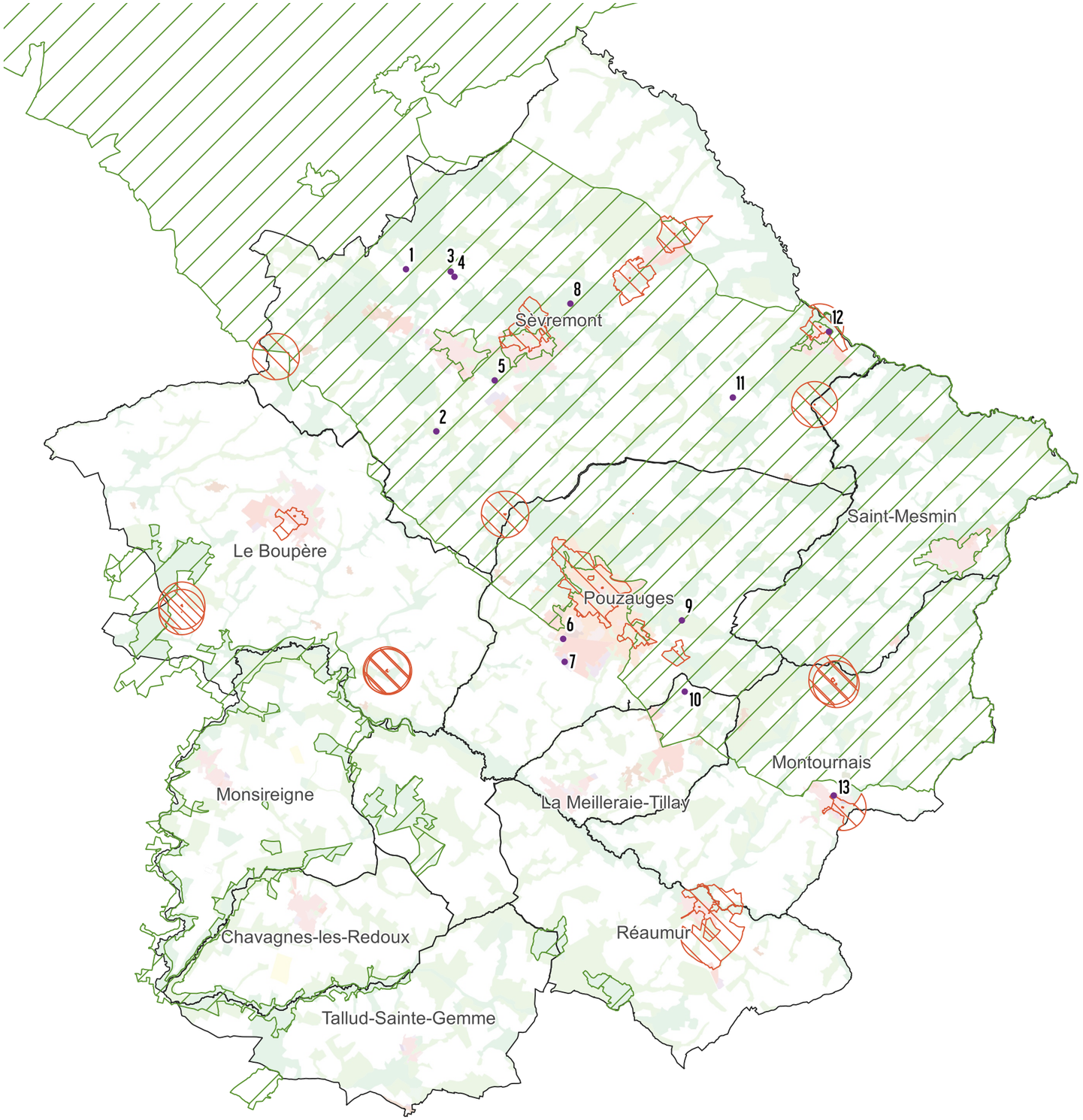
PLUi du Pays de Pouzauges - Modification n°3
Demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale
Annexe 2 - Localisation des secteurs concernés par la procédure



Principaux éléments de sensibilité environnementale, se trouvant à proximité des secteurs concernés par la procédure

- Abords des monuments historiques (500m/PDA)
- ZNIEFF type II

- Localisation des secteurs concernés par la procédure :

N°	Description
1	Ajout d'un changement de destination - la Baritaude (Saint-Michel-Mont-Mercure)
2	Création d'un STECAL - la Comté (La Flocellière)
3	Ajout d'un changement de destination - le Boiziller (Saint-Michel-Mont-Mercure)
4	Création d'un STECAL - le Boiziller (Saint-Michel-Mont-Mercure)
5	Ajout d'un changement de destination - la Basse Falordière (La Flocellière)
6	Adaptation au projet de la Petite Fournière - Pouzauges
7	Modification du périmètre du Vendéopôle - Pouzauges
8	Ajout d'un changement de destination - la Basse Dortière (La Flocellière)
9	Création d'un STECAL - le Puy Crapaud (Pouzauges)
10	Ajout d'un changement de destination - la Barre Pilot (La Meilleraie-Tillay)
11	Ajout d'un changement de destination - Vilcreux (La Pommeraie-sur-Sèvre)
12	Suppression d'un changement de destination - la Sauzaie (La Pommeraie-sur-Sèvre)
13	Réduction de la zone 1AUA - Montournais

NB : ce plan localise uniquement les modifications apportées au règlement graphique. D'autres modifications, portant sur le règlement écrit, concernent l'ensemble du territoire.